

LES PROFESSIONNELS DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE VIVANT FACE À LA CRISE

LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE L'INSTITUT NATIONAL DES MÉTIERS D'ART



POUR SOUTENIR AU MIEUX LES ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE VIVANT FACE À LA CRISE SANS PRÉCÉDENT QUE LE SECTEUR DOIT AFFRONTER, L'INSTITUT NATIONAL DES MÉTIERS D'ART (INMA) SE MOBILISE POUR ACCOMPAGNER LA RELANCE.

Dans le cadre de la mission qui lui a été confiée par l'État au service du développement et de la promotion des métiers d'art et du patrimoine vivant, l'INMA a réalisé une **enquête** en ligne pour **dresser un état des lieux du secteur, identifier les besoins et réfléchir aux solutions d'accompagnement vers une sortie de crise**. Un premier **outil indispensable pour porter la voix de ces entreprises auprès du gouvernement**.

Cette enquête a été réalisée en ligne du 30 mars au 10 avril 2020, auprès de 2 000 professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant. Parmi eux, 1 781 exercent un métier d'art et 337 sont labellisés Entreprises du Patrimoine Vivant (métier d'art ou non). 74 % n'ont pas de salarié et 8 % en ont plus de 10.

UN BAROMÈTRE DE LA SITUATION DES ENTREPRISES DES MÉTIERS D'ART ET DU PATRIMOINE VIVANT EN FRANCE

42 % des répondants réussissent à maintenir une activité au moins partiellement et 2 % d'entre eux conservent une activité pleine en se concentrant sur la production des commandes survenues avant la crise, en élaborant de nouvelles créations ou en réalisant des tâches non directement productives.

Les participants sont partagés quant à l'estimation de leur perte de chiffre d'affaires pour le **premier semestre 2020** : si **37 % prévoient un chiffre d'affaires semestriel en baisse de 60 %** par rapport à la même période de 2019, **29 % estiment pouvoir contenir les pertes au-dessous de 40 %**. Seuls 60 % se risquent à évaluer leur perte de chiffre d'affaires pour le **second semestre**. **Un quart des répondants prévoient une perte supérieure à 60 %** alors que **22 % l'estiment à moins de 40 %**.

DES EFFETS DIRECTS SUR LA COMMERCIALISATION, L'APPROVISIONNEMENT ET LA TRÉSORERIE

La **difficulté première** identifiée par **76 % des répondants** est **l'annulation ou le report des événements et salons**, qui constituent un moyen de commercialisation essentiel pour les professionnels. Outre les problèmes d'approvisionnement (59 %) et de trésorerie (58 %), conséquences directes du confinement, **41 % des répondants subissent des annulations de commande**. Les difficultés de recouvrement sont moins prégnantes mais déjà présentes (28 %), tout comme l'annulation d'investissements prévus en 2020 (26 %).

Près de la moitié des participants à l'enquête (**45 %**) **considère que les aides mises en place par l'État sont plutôt adaptées**, voire tout à fait adaptées, à leur situation. Plus de **67 % souhaite leur prolongation après le confinement**. Ces dispositifs d'aide, annoncés dès le début du mois de mars par le gouvernement, semblent plutôt bien accueillis par le secteur, mais il semble important de les ajuster en fonction des besoins et de l'évolution de la situation, encore incertaine. Parmi les propositions, outre le soutien à la trésorerie, une **aide financière pour l'achat de matériels ou de machines** et la **consolidation des filières locales**, notamment pour un accès mieux maîtrisé à la matière première, sont **identifiés comme nécessaires à la reprise**.

PORTER LES ENTREPRISES VERS LA RELANCE

Fidèle à ses missions de valorisation, de promotion et d'information sur le secteur, et attendu par les entreprises sur ces sujets, l'INMA partage dans un premier temps ces résultats avec ses ministères de tutelles. Ainsi, les **résultats de cette enquête**, lancée en concertation avec elles, sont **pris en compte dans l'analyse qui est faite par l'État de la situation réelle des professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant dans l'architecture des dispositifs d'aide**. L'INMA travaille également en lien avec les acteurs publics et organisations professionnelles des métiers d'art et du patrimoine vivant pour leur fournir des données qualifiées sur les problématiques des entreprises par filière et par région. L'enquête de mars-avril 2020 sera, par ailleurs, relancée à l'automne pour suivre au mieux l'évolution de la situation de ces entreprises et pouvoir réajuster les actions en période de redémarrage économique.

Parallèlement, l'INMA mène des réflexions avec ses partenaires pour la mise en place d'actions complémentaires aux dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises pour les aider à sortir de la crise.

Après l'annulation des Journées Européennes des Métiers d'Art, moment clé de l'année pour les professionnels, et l'opération #JEMAchezmoi, qui a permis aux participants de faire découvrir leurs savoir-faire et de garder le lien avec le grand public, l'INMA va apporter son soutien en accentuant la visibilité donnée aux entreprises des métiers d'art et du patrimoine vivant. Avec la création de l'Agence Française des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant, fin 2020, les professionnels, entreprises, artisans d'art, entrepreneurs auront à leurs côtés **un outil et une voix puissante pour valoriser leurs savoir-faire d'excellence**.

www.institut-metiersdart.org
www.patrimoine-vivant.com

Contact presse

Agence Façon de penser

Daphnée Gravelat

daphnee@facondepenser.com

01 55 33 15 83 – 06 25 43 73 80

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'informations sur l'INMA, cliquez [ici](#).